



Lettre d'information N°52 - Septembre 2017

Aménagement durable des territoires & économie circulaire

1

Comme le rappelle utilement Marie-Christine PREMARTIN, Directrice Exécutive des Programmes de l'ADEME (*lire en note 1*) : « *le contexte mondial d'augmentation de la population et de diminution des ressources et matières premières impose de réfléchir au passage d'une économie linéaire vers une économie circulaire. Les zones urbaines, cœur des diverses activités économiques et où vivent aujourd'hui plus de la moitié de la population mondiale, sont les principales consommatrices de ressources et à l'origine d'importantes pressions sur leur environnement* ».

Aujourd'hui, 54% de la population mondiale vit dans des zones urbaines, une proportion qui devrait passer à 66% en 2050. Le défi de la circularité est donc avant tout urbain.

Encore trop souvent réduite aux pratiques et actions en faveur de la gestion des déchets et des **3R (Réduire / Réutiliser / Recycler)**, l'économie circulaire offre une diversité de dynamiques transversales pour appréhender de manière systémique les défis d'aujourd'hui en matière de gestion des ressources à la fois matérielles et immatérielles.

En cherchant à reproduire le principe inspiré des écosystèmes selon lequel « *la nature ne produit pas de déchet* », l'économie circulaire contribue également à la réduction de la pression sur les territoires et participe à la transition écologique vers un système plus sobre et plus efficient. Au-delà de cet enjeu, elle permet de lutter contre le changement climatique, notamment en diminuant les émissions de gaz à effet de serre (GES).

L'économie circulaire peut et doit devenir la source essentielle de nouveaux modèles de production et de consommation telles que l'économie de la fonctionnalité, l'économie collaborative ou encore l'économie sociale et solidaire.

Ces nouvelles économies amènent à repenser l'offre des services urbains afin qu'elle soit adaptée aux nouveaux usages et modes de vies. L'aménagement des territoires doit y contribuer en limitant les approches en silo et en agissant de manière intégrée pour que toutes les ressources du territoire soient mobilisées dans un seul et même objectif : faire de nos territoires et de nos villes des espaces sobres et résolument circulaires.

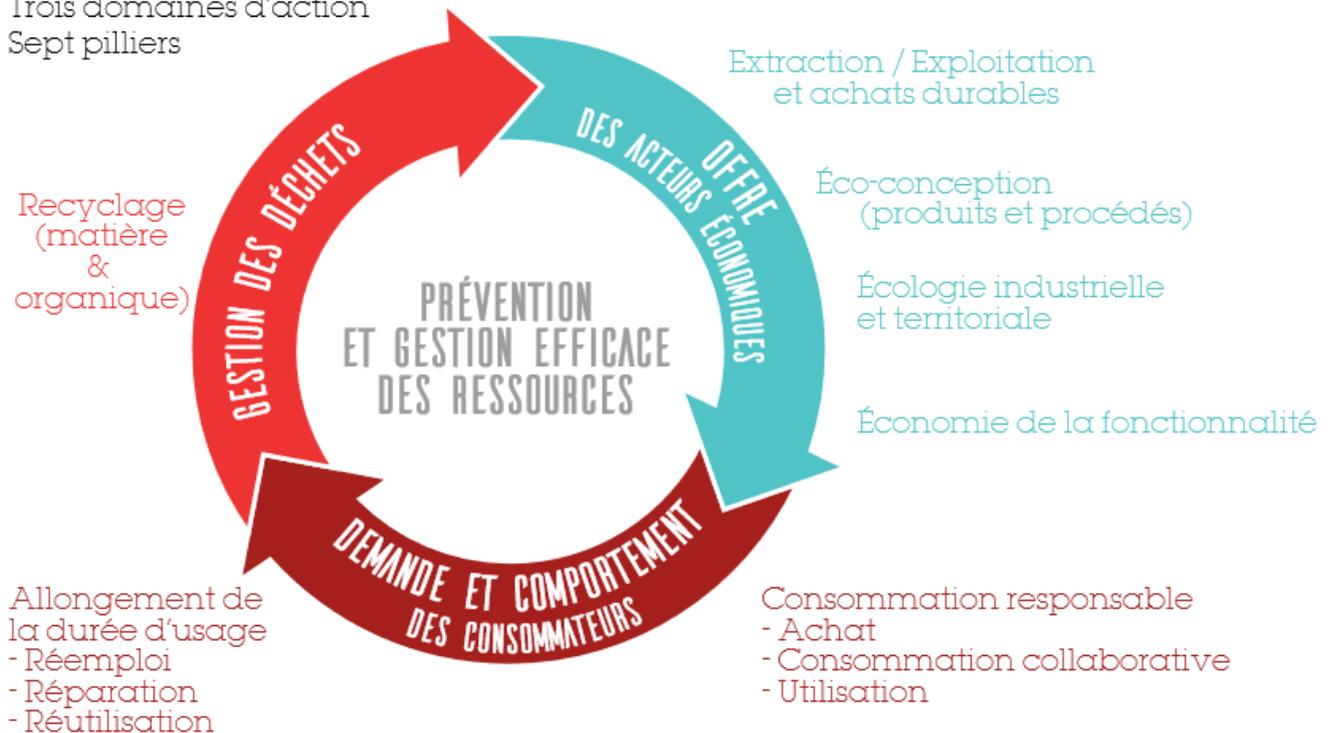
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET SES 7 PILIERS





ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Trois domaines d'action
Sept piliers



Source : ADEME

A travers une exploration et une expérimentation avec des territoires qui a duré une année, l'ADEME propose une mise en lumière des clés pour comprendre, s'interroger, agir et expérimenter le sujet. L'intégralité des enseignements et la documentation de l'expérimentation ont été compilés dans le livre blanc « *Economie Circulaire : Un atout pour relever le défi de l'aménagement durable des territoires* ». Ce livre blanc (*lire en note 2*) vise à poser les bases de la réflexion et à diffuser auprès des porteurs de projets, des collectivités et des acteurs socio-économiques une nouvelle approche de l'aménagement et la planification urbaine.

Issu de la révolution industrielle, le modèle classique de l'économie linéaire – production, distribution, consommation, pollution, déchets – a atteint ses limites. L'augmentation annoncée de la population urbaine mondiale, la raréfaction programmée des énergies fossiles, la pénurie confirmée de nombreuses ressources et les impacts environnementaux croissants sonnent l'avènement de l'économie circulaire.

Ainsi, depuis plusieurs années, l'ADEME croit en l'opportunité de l'économie circulaire pour appuyer la transition énergétique et écologique et soutient activement son développement.

Elle participe à la mise en œuvre de pratiques industrielles plus économes en matières premières et énergies. Elle accompagne le changement vers des comportements plus



vertueux des producteurs et des consommateurs. Elle généralise une meilleure politique de gestion des déchets par le développement de la prévention lors de leur production et de leur recyclage en limitant au maximum les déchets ultimes. Mais on réduit encore trop souvent la notion d'économie circulaire à son aspect production responsable, gestion verte des déchets ou flux énergétiques contenus. Il est bien sûr très important de faire des progrès sur ces sujets, mais il est aussi important de développer de nouveaux leviers d'action pour accompagner la transition écologique des territoires et des villes.

Dès maintenant et conformément à la directive européenne sur les déchets 2008/98/CE (*lire en note 3*), la hiérarchie des modes de traitement doit être mobilisée :

- prévention ;
- préparation en vue de la réutilisation et du réemploi ;
- recyclage ;
- autre valorisation (notamment énergétique) ;
- élimination.

Le défi de la circularité est avant tout urbain

Comme le dit Marie-Christine PREMARTIN, de l'ADEME : « *il faut agir sur la ville existante, repenser les stratégies territoriales de planification, produire de la valeur ajoutée locale, renouveler l'approche de l'aménagement pour le rendre plus durable* ».

Les nouveaux modèles de production et de consommation telles que l'économie de la fonctionnalité, l'économie collaborative ou encore l'économie sociale et solidaire doivent amener les décideurs à repenser l'offre des services urbains afin qu'elle soit adaptée aux nouveaux usages de la ville et modes de vie des citoyens. Avec eux, ensemble, nous devons faire évoluer nos mentalités et imaginer dès aujourd'hui les villes et les territoires de demain.

L'expérimentation de l'ADEME qui a alimenté ce Livre Blanc, fait le pari d'apporter une nouvelle façon d'appréhender l'aménagement des territoires en explorant la traduction des notions d'économie circulaire applicables à l'urbanisme. L'agence continuera donc d'encourager des actions d'expérimentation et de sensibilisation et d'enrichir, par ses études, la compréhension et le développement des principes et des processus de l'économie circulaire.

L'économie circulaire, un concept fédérateur

L'économie circulaire se présente comme un modèle macro. En effet, dans sa définition la plus générale, l'économie circulaire cherche à développer des modèles de production et de consommation capables d'optimiser la gestion des ressources, c'est-à-dire de limiter la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des ressources énergétiques. C'est donc l'ensemble des modèles évoqués ci-après qui répond à cet objectif.

L'économie collaborative cherche à diminuer l'achat « en neuf » et privilégie les services de proximité en circuit court. L'économie sociale et solidaire propose un mode de production économiquement viable pour prolonger la vie des produits (réparation, réutilisation et partage) et matières (recyclage). Enfin l'économie de la fonctionnalité propose une réflexion sur la



performance du modèle économique, pour les entreprises et les territoires, à travers l'accroissement de la valeur immatérielle avec pour objectif sous-jacent de décorrélérer la valeur produite de la consommation de ressources.

ÉCONOMIE COLLABORATIVE

Production de valeur en commun
Consommation collaborative (covoiturage, achat groupé),
production collaborative (FabLab), « savoir libre » (opensource),
finance participative (crowdfunding), peer to peer

ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION

Prise en compte des usages et bénéfices réels rendus
par l'attractivité économique Prise en compte des externalités
positives et négatives

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Propose de remettre l'activité économique au service
de l'utilité sociale Dimensions équitables, d'insertion,
de réciprocité > dimension lucrative

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Prise en compte de l'enjeu
de la gestion des ressources
dans le business model
Intégration de l'économie
de la fonctionnalité
(découplage), de l'économie
collaborative
(consommation responsable),
de l'ESS (réemploi/recyclage
mobilisent de nombreuses
structures d'ESS)

4

L'an dernier en ce sens et à l'occasion de la COP22 à Marrakech, l'ORÉE (*lire en note 4*) a présenté sa nouvelle publication : « *Les enjeux climatiques du bâtiment. Économie circulaire, biodiversité : Comment développer des solutions transversales ?* »

Dans cette note (*lire en note 5*), l'ORÉE développe une réflexion conjointe sur l'économie circulaire et la biodiversité, afin de proposer des solutions concrètes et efficaces dans la lutte contre le changement climatique en ville.

Les enjeux climatiques du bâtiment, qui représente près du quart des émissions de CO² en France, y sont abordés dans une approche globale, qui souligne l'importance d'une démarche multi-échelles et multi-acteurs. En outre, des exemples illustrent les pistes d'actions pour inspirer les acteurs des territoires.

L'économie circulaire, composante primordiale de la compétitivité territoriale

L'économie circulaire et ses composantes décrites ci-avant deviennent des conditions sine qua non du développement d'un territoire et de sa survie économique et sociale, l'approche classique du développement territorial s'en voit ainsi totalement modifiée.

Dans le système économique ancien (1950/2000), un des facteurs de compétitivité parmi les plus importants était l'attractivité économique territoriale. Il fallait pour ce faire tout à la fois : attirer les investisseurs, nationaux ou étrangers, se conformer à leurs conditions, valoriser l'image de marque de la collectivité, investir dans le développement d'infrastructures (énergies, transports, télécoms, etc), et privilégier une politique industrielle et commerciale centrée sur la création rapide de bâtiments (logements, bureaux, commerces et locaux industriels), d'équipements culturels, de pôles d'enseignement et de santé, etc...



L'attractivité économique du territoire était alors l'un des maître-mots des théories du développement territorial de cette seconde moitié du XX^{ème} siècle.

Sans remettre tout à fait en cause cette démarche, il y a lieu de revoir la pertinence de cette approche lorsqu'il s'agit de raisonner en termes de positionnement compétitif face à la vision à long terme qu'impose l'économie circulaire. En effet, celle-ci impose de profondes mutations du comportement stratégique des entreprises à qui les territoires proposent leurs espaces et services (*lire en note 6*).

Ces mutations peuvent être résumées autour de trois grands thèmes qui sont déjà, et deviendront de plus en plus, des prérequis dans les décisions d'implantation des entreprises.

Le territoire qui favorise l'économie circulaire :

- offre un avantage compétitif à l'entreprise avec des énergies moins chères, des matières premières plus aisément accessibles, des transports peu coûteux, des impôts plus faibles, des filières déchets performantes, etc ;
- entraîne le raccourcissement des circuits économiques qui permet à l'entreprise de réagir plus vite sur le plan opérationnel et sur le plan décisionnel pour faire face aux pressions incessantes des transformations concurrentielles, technologiques et commerciales de son marché ;
- accueille les futurs employés et consommateurs de ses produits et services qui y trouvent, pour longtemps, une haute qualité de vie qui signent leur attachement au territoire et leur fidélité au bassin d'emploi.

Si cette note d'information succincte éveille des attentes ou des questions au sein de votre entreprise ou de votre organisation, DCR Consultants se tient à votre disposition pour accompagner votre réflexion vers ce que le marché attend et ce qui pourrait vous être profitable.

Cordiales salutations.

Denis CHAMBRIER
Gérant & Consultant Senior
denis.chambrier@dcr-consultants.fr
Mob : 06.7777.1883

Note N°1 : <http://www.ademe.fr>

Note N°2 : <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/livre-blanc-economie-circulaire-defi-amenagement-durable-territoires-010264.pdf>

Note N°3 : http://www.ineris.fr/aida/consultation_document/30887

Note N°4 : Organisation pour le Respect de l'Environnement dans l'Entreprise, association multi-acteurs créée en 1992 > <http://www.oree.org>

Note N°5 : <http://www.oree.org/source/OREECOP22-FR.pdf>

Note N°6 : http://www.teddif.org/IMG/pdf/Vers_une_economie_territoriale_et_durable.pdf